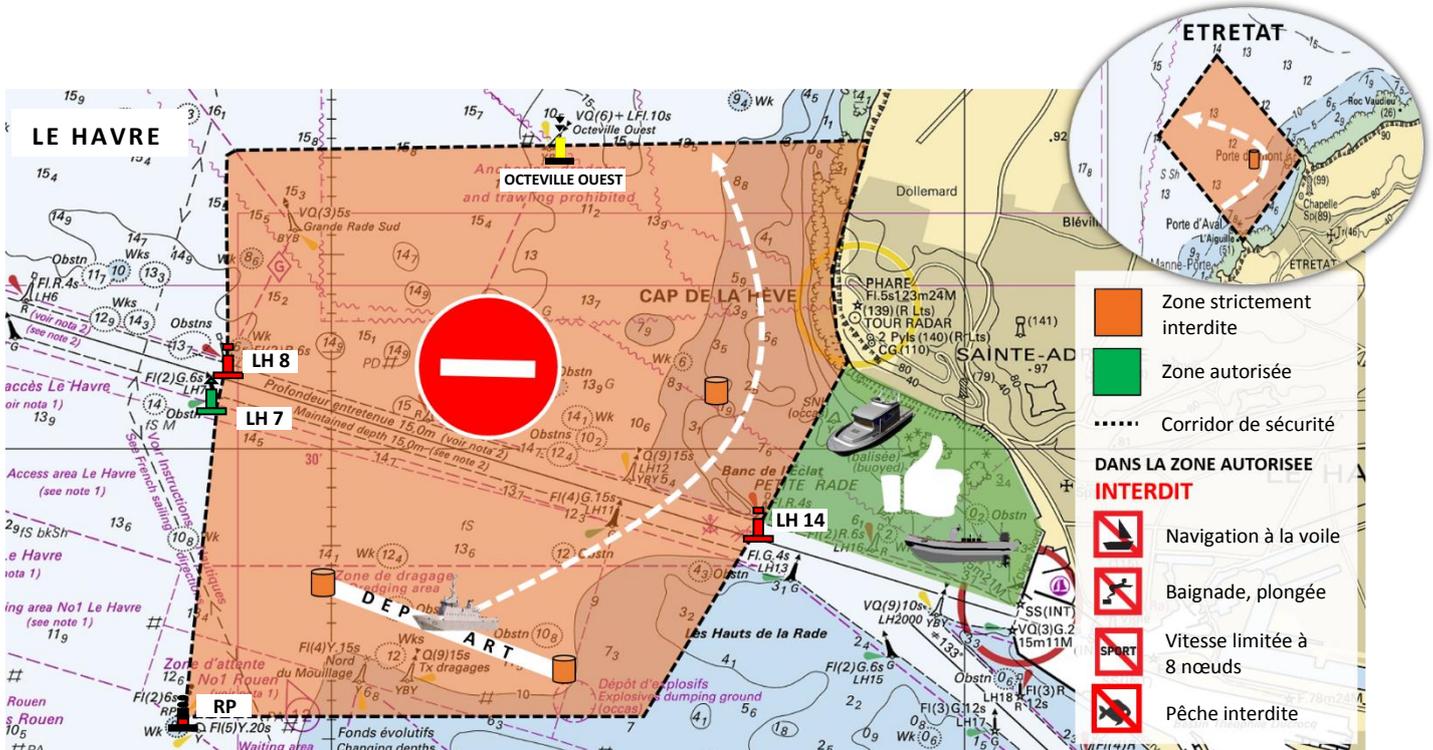


Dans le cadre du départ de la Transat Jacques Vabre donné le dimanche 27 octobre 2019 à 13h15, des zones réglementées sont définies par la Préfecture Maritime pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la course.



## REGLES DE SECURITE ET DE BONNE CONDUITE :

- ☑ N'entrez jamais dans les zones interdites activées (11h00 pour Le Havre, 13h00 pour Etretat)
- ☑ N'évoluez jamais devant les concurrents
- ☑ Ne vous approchez jamais à moins de 100m d'un concurrent (les accélérations et changement de cap sont rapides et violents)
- ☑ Evoluez à des vitesses adaptées aux circonstances, ralentissez toujours dans les zones à fort trafic,
- ☑ Suivez les instructions données par les bateaux de surveillance (Pavillon ORGANISATION)
- ☑ Etre en règle avec la réglementation en vigueur : armement de sécurité, nombre maximum de personnes embarquées
- ☑ Ne sortez jamais seul en mer, restez vigilant, demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau à vos côtés
- ☑ Portez une brassière de sauvetage et le coupe-circuit en permanence
- ☑ Munissez-vous de vêtements chauds et adaptés à la mer
- ☑ Evitez tout rejet (déchets, eaux noires) dans le milieu naturel
- ☑ Respectez les stationnements autorisés en rétro-littoral pour votre véhicule

## COMMUNICATION :

- ☑ Veille / secours : VHF 16 ou téléphone au 196
- ☑ Besoin d'information complémentaire :
  - Site internet de la course : [www.transatjacquesvabre.org](http://www.transatjacquesvabre.org)
  - Sur l'eau via l'un des semi-rigides de l'organisation
  - Port de plaisance du Havre : VHF 09

D'avance merci pour le respect de ces règles,  
La Direction de Course.